



REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de CHAUMONTEL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 48 de la loi du 5 avril 1884)



En séance ordinaire :

MARDI 27 SEPTEMBRE 2022 – 20 H 00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

En séance publique, avec retransmission en direct audio et vidéo sur le site
www.ville-chaumontel.fr

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance 27 juin 2022
- Lecture des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Conseil Municipal
 1. Affectation des dépenses « Fêtes et cérémonies » – Budget principal– *Rapporteur : Monsieur le Maire*
 2. Avenant n°1 concernant le marché de préparation et de livraison froide de repas pour les restaurants collectifs par la société ARMOR CUISINE –*Rapporteur Isabelle SUEUR-PARENT*
 3. Inscription de nouveaux chemins au Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée du Val d'Oise (PDIPR) – *Rapporteur : Corinne TANGE*
 4. Autorisation d'acquisition de terrains – Parcelles A n° 34 et AE n° 103 - *Rapporteur : Monsieur le Maire*
 5. Concours des maisons fleuries 2022 – *Rapporteur : José DA ROCHA*
 6. Convention de mise à disposition de personnel entre la commune de Chaumontel et le CCAS de Chaumontel – *Rapporteur : Isabelle SUEUR-PARENT*
 7. Instauration et modalités d'exercice des fonctions en télétravail – *Rapporteur : Monsieur le Maire*
 8. Ajustements des conditions de traitement en cas d'absence du personnel communal – *Rapporteur : Monsieur le Maire*
 9. Modification du tableau des effectifs des emplois permanents – *Rapporteur : Isabelle SUEUR-PARENT*
 10. SICTEUB - Adhésion des communes de Lamorlaye et d'Epinay-Champlâtreux pour la compétence Assainissement – *Rapporteur : Jacques GAUBOUR*
 11. Modification du règlement intérieur des services périscolaires – *Rapporteur : Isabelle SUEUR-PARENT*

Fait à CHAUMONTEL, le 23 septembre 2022

Le Maire, Sylvain SARAGOSA

